

EXÉCUTION DES SERVICES

Liste des services inclus :

- **Service téléphonique aux citoyens;**
Recevoir et gérer tous les appels provenant des citoyens :
 - Animaux perdus, trouvés, blessés ou décédés.
 - Effarouchement et prévention des animaux sauvages (raton, mouffette, etc...).
 - Abandons d'animaux domestiques.
 - Plaintes de nuisance par rapport aux animaux domestiques.7 jours par semaine, soit:
 - Du lundi au vendredi de 11h à 17h, et la fin de semaine entre 11h et 16h

- **Service téléphonique à la municipalité et au service de police;**
Répondre de façon prioritaire aux appels provenant de la municipalité ou du service de police
Disponible 24h/24h, 365 jours par année. (Ligne de téléphone dédié).
Prise en charge et cueillette de tout animal suite à une demande, 24h/ 365 jours.

- **Prise en charge des animaux errants (chien, chat ou tout autre animal domestique);**
À la demande d'un citoyen, de la municipalité ou du service de police.
Récupération, hébergement et soins si nécessaires.

- **Prise en charge des animaux des citoyens (abandon) aux frais du citoyen;**
Chien, chat ou autre animal domestique.
Sauf dans les cas où l'animal est gravement malade ou dangereux.
 - Les citoyens sont alors référés à un vétérinaire pour soins ou euthanasie.

- **Prise en charge de tout petit animal sauvage (raton, mouffette, oiseau, etc...), blessé et/ou malade et/ou non-sevré;**
À la demande d'un citoyen, de la municipalité ou du service de police
Exclus tout animal de la faune en santé (selon loi provinciale C-61.1, art. 67 et 68)
Récupération, hébergement et soins ou euthanasie si nécessaire.
Partenariat avec le Ministère de la Faune pour le dépistage de la Rage.

- **Programme de CSRM (Capture, Stérilisation, Relâche, Maintien) pour chats non-domestiqués;**
Gestion des citoyens bénévoles membres du programme.
Prêt de cage-trappes.
Durant les chirurgies, la pointe de l'oreille gauche est entaillée pour identification.
La capture et le transport des chats n'est pas inclus (responsabilité du citoyen)

- **Location de cage trappe pour capture de chats errants;**
Dépôt requis.
Durée de location de 7 Jours max.

- **Récupération des animaux décédés sur le territoire (chien, chat, raton-laveur, mouffette, ...);**
À la demande d'un citoyen, de la municipalité ou du service de police.
Exclus les animaux de grande taille tel que chevreuils, etc....

- **Service de micropuces à cout réduit;**
Service offert à tous les citoyens de la municipalité.